

sécurité, les relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement, entre nations alignées et neutres, et surtout les intérêts du Canada, ses engagements et les politiques vis-à-vis du Commonwealth, sans oublier peut-être les pays de langue française d'Asie, d'Afrique et des Antilles qui sont d'anciennes colonies de la France.

Voilà une idée à laquelle on n'a que peu pensé. Et pourquoi ne pas s'y arrêter? Nous sommes, au Canada, une nation biraciale et biculturelle et, à ce titre, nous pourrions peut-être un jour vouloir remplir notre mission biculturelle en venant en aide à ces pays de langue française d'Afrique, d'Asie et des Antilles qui sont en voie de développement. Ce n'est pas une idée nouvelle. On en a déjà parlé et notre programme d'aide aux pays sous-développés s'étend déjà aux nouvelles nations de langue française dont je viens de parler. Elles reçoivent maintenant du Canada une aide un peu semblable à celle que reçoivent les pays du Commonwealth.

Pour la gouverne de ceux qui penseront peut-être que cette résolution semble moins importante pour les habitants du Canada français que pour les autres, j'aimerais citer les paroles qu'a prononcées le premier ministre du Québec en octobre dernier. M. Lesage a déclaré:

...Le Commonwealth demeure, pour le monde entier, un noble exemple de la façon dont les nations peuvent s'entendre, en dépit des différences de conception, et viser des objectifs communs, bien que par des moyens différents. Et... le Commonwealth, dans les relations qui existent entre ses différents membres, offre aux Canadiens un exemple frappant de collaboration fondée non sur l'uniformité, mais sur une communauté de but découlant du respect et de la compréhension mutuels.

Je voudrais maintenant dire quelques mots de l'Association parlementaire du Commonwealth, l'un des nombreux organismes gouvernementaux de cette communauté internationale. L'association est née pendant les années 1948 et 1949, pour remplacer l'ancienne Association parlementaire de l'Empire, créée dès 1911. Rappelons, ce qui ne saurait manquer de nous intéresser tous, qu'en 1949 le conseil général de l'Association s'est réuni à Ottawa et que son président était alors notre collègue le sénateur Roebuck, et que plus tard, en 1950, le sénateur Roebuck a présidé une conférence générale qui s'est tenue en Nouvelle-Zélande et au cours de laquelle était adoptée la nouvelle constitution de cet organisme.

Les dernières assises de l'Association parlementaire du Commonwealth ont eu lieu à Kingston, en Jamaïque, en novembre 1964. Deux membres de notre Chambre, les sénateurs Roebuck et Grosart, étaient du nombre des délégués canadiens à cette conférence. J'ai lu au procès-verbal des délibérations le compte rendu des discours qu'ils y ont prononcés, et je tiens à dire que leurs observations se situaient sur un plan élevé et que ces messieurs méritent d'être félicités de la compétence avec laquelle ils nous ont représentés.

Il est intéressant de noter que cette conférence groupait des délégués d'au moins 66 parlements du Commonwealth venant de 38 États et représentant environ 750 millions de gens.

Une autre chose qui nous intéresse c'est que la réunion de 1966 de l'Association des parlementaires du Commonwealth aura lieu au Canada. Il est possible que cela ait inspiré le choix du Commonwealth comme sujet d'étude au comité permanent des relations extérieures.

Je recommande cette résolution à la Chambre. Avant qu'elle soit déferée au comité, je suis convaincu qu'il serait très utile que d'autres sénateurs jugent à propos d'exprimer leurs vues favorables ou non sur cette initiative.

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables collègues, je voudrais d'abord remercier l'honorable préopinant des observations aimables qu'il a formulées à l'égard du sénateur Grosart et de moi-même. Qu'il me soit permis aussi de le complimenter de nous avoir fait part de ses vues éclairées sur ce vaste sujet du Commonwealth.

Le comité permanent des relations extérieures a été inactif trop longtemps. Les honorables sénateurs se souviendront comme moi, j'en suis sûr, que la seule activité de ce comité a consisté dans les excellents discours du sénateur Gouin quand il le présidait. A part cela, il n'a rien fait. Mais, à mon sens, il est le plus important, ou l'un des plus importants, des comités permanents du Sénat. Je félicite donc l'honorable sénateur qui vient de parler de sa pensée incisive, de l'originalité de sa façon de voir les choses, et de l'espoir qu'il nous a donné de voir ce comité accomplir quelque chose.

(Sur la motion de l'honorable M. Roebuck, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

L'AJOURNEMENT

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, je